



**EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES**

RAPPORT DES

ÉMIRATS ARABES UNIS

Conformément à l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), la déclaration de politique générale présentée par les Émirats arabes unis est reproduite ci-après.

---

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur les Émirats arabes unis.

---

**Table des matières**

<b>1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> .....	<b>3</b>
<b>2 CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b> .....	<b>3</b>
<b>3 POPULATION ET EMPLOI</b> .....	<b>4</b>
<b>4 POLITIQUE BUDGÉTAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>5 POLITIQUE MONÉTAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>6 ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE</b> .....	<b>6</b>
6.1 Accords bilatéraux .....	6
6.2 Accords régionaux .....	6
6.2.1 Conseil de coopération du Golfe (CCG).....	6
6.2.2 Accords de libre-échange .....	7
6.2.3 Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) .....	7
6.2.4 Priorité des É.A.U. dans le cadre du Programme de Doha pour le développement (PDD) .....	7
<b>7 ÉVOLUTIONS SECTORIELLES</b> .....	<b>7</b>
<b>8 ORIENTATIONS FUTURES</b> .....	<b>9</b>
8.1 Stratégie émirienne pour l'innovation .....	9
8.2 Cadre émirien de l'investissement .....	9
8.3 Initiative pour l'économie islamique.....	9
8.4 Économie de la connaissance et industrie .....	10
8.5 Réforme et modernisation de la législation économique.....	10
8.6 Aéronautique .....	11
8.7 Énergies renouvelables.....	11
8.8 Santé .....	11
8.9 Tourisme.....	12
<b>9 AUTRES ASPECTS</b> .....	<b>12</b>

## 1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1. Les Émirats arabes unis (É.A.U.) bénéficient d'une économie durable et diversifiée, apte à adopter de nouveaux modèles et à s'appuyer sur des partenariats mondiaux qui permettent de garantir une prospérité à long terme aux générations d'aujourd'hui et de demain. L'objectif est de soutenir une politique de diversification économique, qui est pour le pays le moyen le plus sûr de parvenir à un développement durable dans un avenir où il sera moins tributaire du pétrole. Il faut pour cela développer de nouveaux secteurs stratégiques et canaliser les énergies vers des industries et des services qui apportent un avantage concurrentiel à long terme. Une croissance équilibrée doit être alimentée par diverses sources d'énergie durables permettant aux É.A.U. de jouer un rôle important en faveur d'options alternatives et renouvelables telles que l'électricité d'origine nucléaire et l'énergie solaire.

1.2. L'économie mondiale connaîtra de profondes évolutions dans les années à venir et le Plan Vision 2021 des É.A.U. accorde la première place à la transition vers une économie de la connaissance, à la promotion de l'innovation et de la recherche-développement, au renforcement du cadre réglementaire de secteurs clés et au soutien des branches d'activité à forte valeur ajoutée, l'idée étant de favoriser le passage à une diversification et à un essor de l'économie qui soient moins dépendants du pétrole. Ainsi, les conditions de l'activité des entreprises s'en trouveront améliorées et le pays attirera davantage d'investissements étrangers.

1.3. De plus, le gouvernement entend non seulement occuper les meilleures places dans les classements mondiaux mais aussi offrir de bonnes conditions d'existence à ses citoyens. C'est pourquoi le Programme national vise à faire figurer les É.A.U. parmi les pays du monde à plus haut revenu par habitant et à assurer un niveau élevé de participation de la population à l'activité privée.

1.4. Les É.A.U. continuent de s'intéresser au commerce extérieur, domaine placé sous la supervision du Ministère de l'économie, qui est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique commerciale du pays en coordination avec d'autres ministères et organes fédéraux et locaux. La politique commerciale des É.A.U. est ouverte sur les marchés internationaux, y compris les États Membres de l'Organisation mondiale du commerce, et s'harmonise avec eux. Le même ministère a pour mission de mettre en œuvre un programme économique gouvernemental placé sous le signe du progrès et axé sur la libéralisation et la diversification de l'économie, ainsi que sur l'élargissement du rôle du secteur privé.

## 2 CROISSANCE ÉCONOMIQUE

2.1. Le PIB des É.A.U. aux prix constants s'élevait à 314 393 millions de dollars EU en 2014, contre 300 652 millions de dollars EU en 2013.

2.2. Le taux de croissance du PIB aux prix constants de 2007 était de 4,6% en 2014, contre 4,3% en 2013, ce qui marque une légère progression en dépit de la faiblesse des prix du pétrole au cours du second semestre de 2014. En prix courants, le PIB a gagné 3,2% en 2014, contre 3,7% en 2013.

2.3. En 2014, le PIB total hors pétrole aux prix constants s'établissait à 215 571 millions de dollars EU, contre 205 608 millions de dollars EU en 2013, soit une augmentation de 4,8%.

2.4. Toujours en 2014, la croissance globale du PIB en prix courants était de 3,2%, avec une progression du PIB hors pétrole sur les trois années précédentes supérieure à celle du PIB total, signe évident d'une diversification de l'économie en faveur des branches d'activité non pétrolières.

2.5. Alors qu'elle s'établissait à 37,3% en 2013, la part du PIB en prix courants représentée par le secteur pétrolier n'était plus que de 34,3% en 2014. Cette tendance à la baisse en pourcentage peut s'observer sur les quatre dernières années. Après un accroissement de la contribution du secteur pétrolier au PIB total de 2009 à 2011, le renversement de tendance est intervenu en 2012 et s'est maintenu jusqu'en 2014. Avec le recul des cours du pétrole et les efforts de diversification du gouvernement émirien, on s'attend à ce que la part du secteur pétrolier dans le PIB en prix courants tombe au-dessous des 30% d'ici à la fin de 2016.

2.6. Le Ministère de l'énergie a annoncé que le prix des combustibles serait déréglementé sur l'ensemble du territoire émirien à compter du 1<sup>er</sup> août 2015, au titre d'une nouvelle politique liée aux cours mondiaux. Les Ministères de l'énergie et des finances représenteront l'État au sein d'un comité chargé de réexaminer tous les mois le prix des combustibles dans les É.A.U. Ces instances s'attacheront à assurer la protection des consommateurs et veilleront à ce que le prix de l'essence reflète un équilibre conforme aux normes internationales. Le mécanisme de fixation de ces prix sera conçu de manière à ne pas reposer sur un seul marché international et à aider les sociétés de distribution à réaliser des profits raisonnables et à limiter leurs pertes tout en offrant des services de première qualité.

2.7. Le gouvernement des É.A.U. reste confiant quant aux perspectives économiques du pays malgré le fort recul des cours mondiaux du pétrole, dans la mesure où la politique de diversification a contribué à en amortir l'impact sur l'activité économique.

2.8. Le commerce extérieur en général a été un puissant moteur de la croissance économique des Émirats. En 2014, la valeur des échanges hors pétrole atteignait 437 milliards de dollars EU, contre 431,7 milliards de dollars EU en 2013, la progression, de 1,4%, ayant souffert du ralentissement de l'économie mondiale. En 2014, les exportations et les importations hors pétrole se chiffraient, respectivement, à 43 milliards de dollars EU et 270 milliards de dollars EU. Les dix principaux partenaires commerciaux des É.A.U. sont l'Inde, la Chine, les États-Unis, l'Iran, l'Allemagne, le Japon, la Suisse, l'Arabie saoudite, le Royaume-Uni et la Belgique.

2.9. La contribution au PIB aux prix constants des différentes branches d'activité s'établit comme suit: industries manufacturières (8,7%); agriculture, élevage et pêche (0,6%); pétrole brut et gaz naturel (31,4%); activités extractives (0,3%); électricité, gaz et eau (2,8%); construction (10,5%); commerce de gros et de détail et services de réparation (11,9%); restauration et hôtellerie (2%); transport, entreposage et communication (9%); immobilier et services fournis aux entreprises (10,9%); et services sociaux et services personnels (2,4%).

2.10. En 2014, les flux d'investissement étranger direct entrants et les flux d'investissement sortants se chiffraient, respectivement, à 115,6 milliards de dollars EU et 66,3 milliards de dollars EU. Par rapport à l'année précédente, les premiers enregistraient une progression de 10% tandis que les seconds augmentaient de 5%. Les É.A.U. sont le premier pays de la région Moyen-Orient/Afrique du Nord pour les entrées d'IED.

2.11. Les secteurs où l'on investit le plus dans les É.A.U. sont les suivants: industries manufacturières, construction, transport, services financiers, commerce de gros et de détail, services techniques, électricité et climatisation, information et technologie, et immobilier.

2.12. Les É.A.U. considèrent le libre-échange comme une condition nécessaire au renforcement de la compétitivité et de la productivité sur le long terme. Le protectionnisme, sous la forme d'obstacles tarifaires élevés et techniques au commerce, n'engendrerait que stagnation et inefficience pour le secteur privé. C'est dans cet esprit que les É.A.U. ont signé plusieurs accords de libre-échange avec des pays arabes, dans le cadre de la GZALE, avec l'AELE et avec Singapour, et engagé des négociations, sous l'égide du Conseil de coopération du Golfe (CCG), en vue de conclure des accords de libre-échange avec les principaux partenaires commerciaux du CCG.

### **3 POPULATION ET EMPLOI**

3.1. Selon le FMI, la population des Émirats était estimée à 9,58 millions d'habitants environ en 2015, contre 9,3 millions en 2014, soit une progression de 3,0%. Au cours de la décennie écoulée, la croissance démographique a été rapide, avec un taux cumulé de plus de 8,8% par an, sous l'effet d'une économie florissante et de la politique nataliste conduite par les autorités vis-à-vis des ressortissants émiriens.

3.2. Le taux de chômage correspond à la part de la population active qui n'a pas de travail mais qui est prête à travailler et recherche un emploi. D'après les estimations de la Banque mondiale, de 3,8% en 2013, le taux de chômage a reculé de 0,2% pour n'être plus que d'environ 3,6% en 2014. Sur les dernières années, on constate une tendance à la baisse du chômage, puisqu'en 2009, au lendemain de la crise financière, il était très élevé et frappait quelque 4,2% de la population active totale.

3.3. Si la main-d'œuvre s'est accrue au cours des dix dernières années, le chômage a fortement reculé grâce à une économie solide et aux mesures prises par l'État pour créer des possibilités d'emploi. Entre autres initiatives prises par le gouvernement afin de stimuler l'emploi, on trouve un Programme de valorisation des ressortissants émiriens lancé en 2005 en vue d'accroître la participation des ressortissants émiriens aux activités du secteur privé.

3.4. L'initiative Absher se propose de renforcer la présence des citoyens émiriens sur le marché du travail, dans le cadre d'une stratégie globale d'emploi et dans une optique claire et générale d'amélioration des compétences s'inscrivant dans le Plan Vision 2021 des É.A.U. Il s'agira d'offrir davantage de possibilités d'emploi aux ressortissants des É.A.U. afin de pousser l'avantage concurrentiel de l'économie émirienne tout en relevant le niveau socioéconomique et professionnel des Émiriens et en élargissant leurs perspectives de carrière.

#### **4 POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

4.1. Les É.A.U. ont mis en place une nouvelle politique budgétaire en 2015, caractérisée par un resserrement sur le double plan des dépenses et des subventions. La politique budgétaire est l'instrument grâce auquel un gouvernement peut agir sur l'économie nationale en ajustant le niveau de ses dépenses et les taux d'imposition. Les gouvernements utilisent les leviers de la dépense et de la fiscalité pour promouvoir une croissance stable et durable.

4.2. En 2015, les dépenses consolidées de l'État devraient baisser de 0,9% par rapport à 2014, les deux postes concernés étant les subventions et les dons. La récente déréglementation du prix des combustibles décidée par le gouvernement est considérée comme une initiative destinée à accélérer le processus de réduction des dépenses.

4.3. La réduction des subventions doit dégager des recettes publiques qui pourront être consacrées au financement de projets en faveur des infrastructures, de l'éducation et de la santé. Ces dépenses productives stimuleront l'activité économique, créeront des possibilités d'emploi et apporteront d'importants avantages sur le long terme. De plus, le gouvernement sera ainsi mieux placé pour développer la recherche-développement, comme le prévoit la Stratégie pour l'innovation. Par ailleurs, les économies découlant de la suppression des subventions pourront avoir un effet économiquement bénéfique à long terme sous la forme d'un accroissement des dépenses d'infrastructure et de nouveaux emplois dans le secteur public comme dans le secteur privé.

#### **5 POLITIQUE MONÉTAIRE**

5.1. L'augmentation de la masse monétaire au fil des années montre à l'évidence que la Banque centrale des É.A.U. a poursuivi une politique monétaire expansionniste. Bien que la masse monétaire se soit ainsi accrue du fait de l'essor de l'économie, la Banque centrale est parvenue à maîtriser l'inflation.

5.2. Au cours de la période à l'examen, la Banque centrale a poursuivi une politique monétaire d'accompagnement, en accord avec le régime de parité fixe. Les taux d'intérêt sont restés alignés sur ceux attachés au dollar des États-Unis. Toutefois, devant la persistance de la baisse des cours du pétrole en 2015, les dépôts de l'État ont diminué, ce qui a ralenti la croissance de la masse monétaire. Dans le même temps, à la faveur de l'amélioration de la qualité de leur encours de prêts, les banques ont pu accroître leur offre de crédits, encore que dans une mesure modérée, sauf en ce qui concerne les prêts accordés par l'État qui ont progressé davantage que durant les années précédentes. Dans l'ensemble, les banques continuent d'assurer aux secteurs économiques hors énergie les financements dont ils ont besoin.

5.3. D'après les indicateurs disponibles à la fin de 2015, les banques qui opèrent dans les Émirats restent dotées d'une capitalisation satisfaisante, avec un ratio moyen de fonds propres bien supérieur à l'exigence minimale de 12% fixée par la Banque centrale. En dépit de certains signes de contraction, le système bancaire conserve un bon niveau de liquidités, à en juger par le ratio des réserves liquides au total des actifs et par le rapport entre les crédits et les ressources stables, sans compter les actifs des établissements bancaires déposés auprès de la Banque centrale et auxquels il pourrait être fait appel pour accroître la liquidité. Qui plus est, les indicateurs de solidité financière continuent de bien augurer de l'aptitude des banques à soutenir une expansion du crédit

tout en respectant les directives en matière de stabilité financière, avec un très bas niveau de prêts improductifs. Dès lors, les perspectives du système bancaire restent globalement favorables en 2016.

## **6 ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE**

### **6.1 Accords bilatéraux**

6.1. Les É.A.U. ont signé des accords préférentiels bilatéraux avec des pays arabes (Syrie, Jordanie, Liban, Maroc et Iraq). En vertu de ces accords, les Émirats et leurs partenaires s'accordent mutuellement un accès préférentiel pour un certain nombre de marchandises. À la fin de novembre 2015, les É.A.U. avaient signé 43 instruments concernant la promotion et la protection des investissements, ainsi que 92 conventions de double imposition avec différents pays (35 avec des pays européens; 26 avec des pays asiatiques; 11 avec des pays arabes; 12 avec des pays africains; et 8 avec des pays d'Amérique du Nord et d'Amérique latine).

### **6.2 Accords régionaux**

#### **6.2.1 Conseil de coopération du Golfe (CCG)**

6.2. Les É.A.U. font partie des membres fondateurs du CCG (créé le 25 mai 1981), avec l'Arabie saoudite, Bahrein, le Koweït, Oman et le Qatar.

6.3. L'Accord économique unifié, signé le 11 novembre 1981 sous les auspices du CCG, a créé une zone de libre-échange entre les États membres du CCG qui est conforme à l'article XXIV du GATT de 1994. Avec l'instauration de cette zone de libre-échange, les droits de douane et les autres réglementations restrictives frappant la totalité des échanges entre les États membres du CCG pour les produits originaires de ces États ont été supprimés, et les travaux se poursuivent en vue d'une harmonisation plus poussée des politiques commerciales.

6.4. En décembre 2001, l'Accord économique entre les États du CCG a été signé afin que l'Union douanière du CCG puisse être créée et que les politiques économiques, financières et monétaires soient harmonisées en vue d'accroître l'intégration économique par l'établissement du Marché commun du Golfe, qui est entré en vigueur en janvier 2008.

6.5. L'Union douanière du CCG fonctionne depuis le début de janvier 2003. Les États membres du CCG en appliquent depuis lors le tarif commun. Le taux de droit inscrit dans ce tarif est de 5% pour plus de 89,1% des lignes tarifaires et il est nul pour 10,4% des lignes. De plus, 0,2% des lignes tarifaires sont assujetties à un taux de 50%, et les autres lignes (0,3%) à un taux de 100%. La Loi sur le régime douanier commun du CCG est entrée en vigueur le 11 janvier 2015.

6.6. Mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2008 en application d'une résolution adoptée par le Conseil suprême du CCG à sa 28<sup>ème</sup> session (le 4 décembre 2007), le Marché commun du Golfe (MCG) apparaît comme un premier pas vers l'intégration économique des pays du Golfe. Le MCG a pour vocation de créer un marché unique au sein duquel les citoyens des pays membres bénéficient des nouvelles possibilités ainsi créées pour l'économie du Golfe: plus large ouverture aux investissements étrangers, avantages accrus découlant des économies d'échelle et des gains d'efficacité dans la production, exploitation optimale des ressources disponibles, amélioration du pouvoir de négociation des pays membres du CCG et renforcement de leur position dans des groupements économiques internationaux influents.

6.7. Le CCG a libéralisé le commerce des services dans une centaine de sous-secteurs dont les services professionnels, la plupart des services fournis aux entreprises, les télécommunications, les services bancaires et les autres services financiers, la distribution, l'éducation, les services environnementaux, la santé et les services sociaux connexes, ainsi que le tourisme. Ses États membres sont convenus de libéraliser progressivement d'autres secteurs et sous-secteurs de services.

### 6.2.2 Accords de libre-échange

6.8. Les É.A.U. participent aux négociations qui se déroulent actuellement entre le CCG et ses principaux partenaires commerciaux. Ces négociations ont abouti à la signature d'accords de libre-échange entre le CCG et Singapour et entre le CCG et l'AELE, qui sont entrés en vigueur, respectivement, en janvier 2015 et le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

6.9. Toujours en ce qui concerne les ALE, les négociations entre le CCG et la Nouvelle-Zélande se sont achevées, mais l'accord n'a pas encore été signé par les Parties, tandis que d'autres négociations sont en cours avec la Turquie, le Japon, la Corée du Sud, la Chine, l'Inde, le Pakistan, l'Australie, l'Union européenne et le Marché commun du Sud (MERCOSUR). Ces négociations portent sur l'accès aux marchés pour les produits et les services, la propriété intellectuelle et, dans certains cas, les marchés publics, l'investissement et la concurrence.

### 6.2.3 Grande zone arabe de libre-échange (GZALE)

6.10. Les É.A.U. font partie de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), créée en vertu d'un accord signé le 19 février 1997 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998. Cet accord a éliminé tous les droits de douane frappant les échanges entre les membres le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il porte uniquement sur le commerce des marchandises; cependant, les membres négocient depuis quelques années afin de conclure un accord sur le commerce des services.

### 6.2.4 Priorité des É.A.U. dans le cadre du Programme de Doha pour le développement (PDD)

6.11. Les É.A.U. défendent et soutiennent activement le système commercial multilatéral. Ils jouent un rôle actif dans le cycle de négociations commerciales multilatérales en cours. Leurs intérêts prépondérants dans le cadre du PDD concernent l'élargissement de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) et la poursuite de la libéralisation du commerce des services, les règles commerciales et les mesures correctives commerciales.

6.12. S'agissant de l'AMNA, les É.A.U. ont proposé l'inclusion d'un secteur additionnel dans l'initiative d'élimination tarifaire sectorielle. Ils ont appelé les Membres à éliminer tous les droits visant les matières premières, et en particulier l'aluminium primaire, un intrant vital et stratégique pour les industries manufacturières émiriennes.

6.13. Par ailleurs, les É.A.U. ont présenté leur offre initiale concernant les services, qui concorde fondamentalement avec les objectifs stratégiques du gouvernement et avec le processus de réformes que ce dernier s'emploie à mettre en œuvre.

6.14. Les É.A.U. reconnaissent par ailleurs l'importance d'un "traitement spécial et différencié" qui soit efficace et rationnel et qui permette aux secteurs d'une économie nationale de bénéficier de périodes transitoires d'ajustement et de prendre ainsi les mesures nécessaires pour renforcer leur compétitivité. Ce traitement est crucial pour la survie des activités sensibles.

6.15. De plus, les É.A.U. sont favorables au renforcement des programmes d'assistance technique en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés dans les domaines suivants: information sur le système commercial multilatéral, mise en œuvre des Accords de l'OMC et renforcement des capacités. Les besoins et les priorités spécifiques des Émirats concernent la législation en matière de concurrence, les mesures SPS et les OTC, les procédures douanières et la facilitation des échanges, la classification de certains secteurs de services comme les services énergétiques et le transport maritime, l'évaluation du commerce des services, les procédures de notification liées à l'ensemble des Accords de l'OMC, les droits de propriété intellectuelle, le rapport entre le régionalisme et le bilatéralisme, et le système commercial multilatéral.

## 7 ÉVOLUTIONS SECTORIELLES

7.1. Selon les estimations, le PIB des É.A.U. en prix courants s'élevait à 416 milliards de dollars EU en 2015, contre 399 milliards de dollars EU en 2014 et 387 milliards de dollars EU en 2013. Sur les 15 dernières années, la progression a été remarquable puisque le PIB actuel est 4 fois supérieur à celui de 2001. Au cours de la même période, c'est une augmentation régulière qui a

été enregistrée, pratiquement chaque année. D'après les chiffres de la Banque mondiale publiés en 2014, les É.A.U. sont la 30<sup>ème</sup> économie mondiale et représentent 0,52% du PIB mondial total. Quant au PIB aux prix constants, il était de 315 milliards de dollars EU en 2014 et de 301 milliards de dollars EU en 2013.

7.2. Le PIB aux prix constants a gagné 3,1%, 4,6% et 4,3% en 2015, 2014 et 2013, respectivement, alors qu'en prix courants l'économie enregistrait une progression de 4,2% en 2015, contre 3,2% en 2014 et 3,7% en 2013. Le PIB des Émirats affichait un taux de croissance annuel cumulé de 4,9%. Malgré la faiblesse des cours du pétrole sur le marché mondial, les É.A.U. sont bien placés parmi les pays du CCG pour faire face à cette conjoncture grâce à une économie relativement diversifiée et à d'importantes réserves de devises.

7.3. Le secteur de l'énergie fait la richesse des É.A.U. et c'est aussi une source majeure de recettes permettant de financer la poursuite de la diversification de l'économie. Le pétrole et le gaz représentent 33% du PIB total et apportent une contribution considérable à l'ensemble de l'économie. Pesant 9% du PIB, les activités manufacturières jouent un rôle de plus en plus vital en tant que moteur de l'expansion et de la diversification de l'économie. Elles reposent principalement sur la pétrochimie, l'aluminium et l'acier, mais l'automobile, les produits chimiques, le ciment, les machines électriques, les équipements pour la production d'électricité et l'agro-industrie ont continué à gagner du terrain ces dernières années, alors que des partenariats avec des entreprises étrangères et des coentreprises ont permis au secteur de bénéficier de toutes dernières technologies. Les domaines de la biotechnologie, des produits pharmaceutiques, des équipements de télécommunication, des équipements pour l'industrie aérospatiale et pour les soins médicaux ont également connu une forte croissance. Le tourisme reste l'un des principaux moteurs de l'essor économique des É.A.U. et il est au centre des plans de diversification de chacun des sept émirats. Au cours des dix années écoulées, l'industrie a contribué à la montée en puissance d'autres secteurs à forte croissance, comme le commerce de détail et l'aéronautique, dont elle a bénéficié à son tour.

7.4. C'est surtout devant l'expansion de l'activité commerciale et touristique que les É.A.U. ont consenti de gros efforts pour devenir un pôle régional pour le transport et la logistique, ainsi que pour le secteur des voyages sur le plan mondial. Le pays procède actuellement à la construction ou à l'extension de plusieurs installations portuaires et aéroportuaires, à l'amélioration des routes et à la mise en place d'un réseau ferroviaire couvrant l'ensemble du territoire.

7.5. Le secteur de l'immobilier et de la construction montre les signes d'une vive reprise après le ralentissement causé en 2009 par la crise financière mondiale. Selon les statistiques de 2014, l'immobilier compte pour environ 10% du PIB. Alors que des événements ont agité la région ces dernières années, la stabilité économique et politique a fait que les É.A.U. sont apparus comme un lieu de placement sûr pour les investisseurs étrangers, ce qui a maintenu la vitalité du secteur immobilier.

7.6. En 2014, les services financiers constituaient le secteur le plus dynamique, avec une progression de 15% par rapport à 2013, et la banque et la finance restaient parmi les principaux acteurs de l'activité économique. Le secteur financier des É.A.U. est l'un des plus développés et des plus importants de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le secteur regroupe des banques de détail et des banques d'affaires, des compagnies d'assurance, des banques d'investissement, des sociétés de gestion d'actifs, des sociétés de courtage en devises, des sociétés de gestion de patrimoine et des sociétés de conseil financier. En 2014, il a contribué au PIB pour plus de 25,1 milliards de dollars EU (aux prix constants de 2005), contre 22,3 milliards de dollars EU en 2013. Il a affiché une croissance de 12,5% aux prix constants et sa contribution au PIB a été d'à peu près 8% en 2014. D'un peu moins de 4% en 2001, la part du secteur financier dans le PIB a augmenté régulièrement pour atteindre 8,0% en 2014.

7.7. À la fin de décembre 2015, le pays comptait 23 banques et institutions financières locales et 26 banques étrangères, dont 8 banques islamiques. On y trouvait en outre 122 bureaux de représentation de banques étrangères, ainsi que 26 sociétés financières, 25 sociétés d'investissement et 141 sociétés de courtage en devises.

## **8 ORIENTATIONS FUTURES**

### **8.1 Stratégie émirienne pour l'innovation**

8.1. Lancée en octobre 2014, la Stratégie nationale pour l'innovation vise à faire des É.A.U. l'une des nations les plus novatrices du monde en l'espace de sept ans. La Stratégie doit encourager l'innovation dans sept secteurs où elle est la clé de l'excellence: les énergies renouvelables, le transport, l'éducation, la santé, la technologie, l'eau et l'espace. La première phase prévoit 30 initiatives à mettre en œuvre sur 3 ans, notamment une nouvelle législation, des incubateurs d'innovations, l'investissement dans des compétences spécialisées, des incitations en faveur du secteur privé, des partenariats de recherche internationaux et la modernisation de la fonction publique. La Stratégie prévoit en outre des initiatives pratiques dans chacun des sept secteurs prioritaires: les énergies renouvelables, le transport, l'éducation, la santé, la technologie, l'eau et l'espace.

8.2. Afin d'asseoir leur compétitivité, les É.A.U. dépasseront les modèles traditionnels de l'économie pour faire preuve en la matière d'une vision plus flexible. Les entreprises adopteront une approche de plus en plus axée sur le client afin de personnaliser leurs produits et leurs services, et elles apprendront à se constituer en réseaux efficaces et coordonnés pour répondre aux exigences complexes du marché. En encourageant l'activité entrepreneuriale locale et en attirant l'investissement étranger direct, l'économie émirienne pourra évoluer vers un modèle de croissance durable et responsable garant d'une prospérité à long terme pour l'ensemble de la population.

8.3. En économie, les É.A.U. se positionnent de manière à épouser les tendances qui se font jour et à s'adapter à l'évolution des réalités du monde, telles que l'avènement de nouvelles grandes puissances économiques. Ils noueront des partenariats internationaux toujours plus solides, sur lesquels ils s'appuieront pour doper leurs échanges. C'est pourquoi le Programme national des É.A.U., élaboré par plus de 300 fonctionnaires de 90 administrations fédérales et locales, inclut une série d'indicateurs nationaux dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie, de la police et de la sécurité, du logement, des infrastructures et des services des administrations publiques. Ces indicateurs à long terme mesurent les résultats obtenus dans chacun des domaines d'action prioritaires et permettent généralement d'évaluer les progrès réalisés par les Émirats au regard de points de repère internationaux. Grâce à un suivi périodique des indicateurs nationaux, les dirigeants du pays veillent à ce que les objectifs soient atteints à l'horizon 2021.

### **8.2 Cadre émirien de l'investissement**

8.4. Une nouvelle loi sur l'investissement est en cours de ratification interne; le projet de texte vise à améliorer le climat de l'investissement aux É.A.U. et à permettre d'attirer davantage d'investissements étrangers directs dans les divers secteurs de l'économie et dans les domaines de développement prioritaires. L'intention est en outre de faciliter la mise en place d'une économie fondée sur le savoir, l'innovation et la créativité en autorisant l'IED dans certains secteurs à forte valeur ajoutée qui contribuent à l'essor et à la diversification de l'économie, au transfert de technologies et de connaissances, et à la création de possibilités d'emploi pour les Émiriens; il s'agit aussi d'aider le pays à s'intégrer au mieux dans les chaînes de valeur mondiales.

8.5. Le principal avantage du nouveau projet de texte pour les investisseurs étrangers est qu'il portera à 100% le plafond de leur participation dans les secteurs ou les activités définis par la loi, sous réserve du respect de critères fixés eux aussi par voie législative. Ces critères concernent, entre autres: l'intégration dans les plans stratégiques nationaux, le montant des capitaux étrangers investis, l'utilisation optimale des ressources locales, le niveau de la valeur ajoutée, le degré du recours aux technologies modernes, le niveau général de compétence et d'expérience de l'investisseur étranger, et la protection de l'environnement.

### **8.3 Initiative pour l'économie islamique**

8.6. Dubaï s'efforce de devenir la capitale de l'économie islamique, car l'intégration de cette dernière dans le système économique global ouvrirait de vastes perspectives. Cela permettrait aussi de jeter les bases d'un nouveau pilier de la diversification économique.

8.7. Sont notamment concernés les instruments de la finance islamique, l'assurance islamique, l'arbitrage concernant les contrats islamiques, la norme islamique visant le commerce et la transformation des produits alimentaires (produits alimentaires halal) et les normes islamiques de gestion de la qualité.

8.8. Avec dans le monde une population croissante de musulmans (1,6 milliard) prêts à investir dans des produits conformes à la charia, le total des actifs de la finance islamique est estimé à 1 300 milliards de dollars. La plupart des obligations émises par la finance islamique l'est selon le régime sukuk. Les services financiers islamiques, assurés par 300 institutions dans plus de 75 pays, constituent le secteur qui connaît la croissance la plus rapide à l'échelon mondial.

#### **8.4 Économie de la connaissance et industrie**

8.9. Le Plan Vision 2021 poursuit les objectifs suivants: 1) faire figurer les É.A.U. parmi les dix premiers pays selon l'indice mondial de l'entrepreneuriat et du développement; 2) porter à 70% la part des PME dans le PIB hors pétrole; 3) faire figurer les É.A.U. parmi les dix premiers pays du monde pour le revenu national brut par habitant; et 4) accroître de 25% la contribution de l'industrie au PIB dans les années à venir.

8.10. Le secteur industriel étant le principal moteur de la croissance économique émirienne et un important facteur de développement et de diversification des sources de revenus, une vaste stratégie industrielle intégrée sera prochainement dévoilée; elle vise à faciliter la mise en place d'une économie fondée sur la connaissance et portée par l'innovation.

8.11. Le gouvernement des É.A.U. a fait des petites et moyennes entreprises une priorité stratégique absolue. Plusieurs organisations, fonds et établissements œuvrent en faveur des PME, comme le Fonds Khalifa (Abou Dhabi), l'Établissement Mohammed Bin Rashid pour les PME (Dubaï) et d'autres programmes dans les émirats du Nord. Sur les plus de 350 000 sociétés enregistrées aux É.A.U., 94% sont des PME, qui contribuent pour plus de 60% au PIB.

#### **8.5 Réforme et modernisation de la législation économique**

8.12. Les É.A.U. restructurent peu à peu leur cadre juridique et réglementaire pour l'aligner sur les meilleures pratiques internationales en matière de transparence, de protection des investissements, de concurrence équitable et de compétitivité, l'objectif final étant de créer des conditions propices à l'activité des entreprises. Plusieurs nouveaux textes ont vu le jour et d'autres lois majeures sont en voie de modernisation, s'agissant en particulier du développement de l'infrastructure économique émirienne et du climat de l'investissement.

8.13. Les lois promulguées dernièrement sont les suivantes: 1) Loi fédérale sur les sociétés commerciales; 2) Loi fédérale sur les PME, destinée à soutenir le rôle des entreprises privées dans la promotion de la croissance économique par le biais de l'innovation et de la diversification; 3) Loi fédérale sur la concurrence, visant à promouvoir le principe de la concurrence et à mettre en place un jeu de la concurrence régi par la seule loi du marché; 4) Décret fédéral portant ratification de l'Accord de libre-échange entre les pays du CCG et l'Association européenne de libre-échange (AELE); 5) Loi fédérale portant modification de certaines dispositions de la Loi fédérale n° 4 de 2002 concernant la lutte contre le blanchiment d'argent; 6) Loi fédérale sur la réglementation de la profession de vérificateur des comptes; 7) Loi sur l'ALE entre le CCG et Singapour; et 8) Loi portant modification de la Loi sur les sociétés.

8.14. Les É.A.U. s'emploient aujourd'hui à renforcer un certain nombre de textes législatifs majeurs, touchant en particulier au développement de l'infrastructure économique et au climat de l'investissement. Mentionnons, entre autres: 1) la Loi fédérale sur la fraude commerciale; 2) la Loi fédérale sur l'arbitrage; 3) la Loi fédérale sur les mesures antidumping, les mesures préventives et les mesures compensatoires; 4) la Loi fédérale portant modification de la loi antérieure sur la réglementation et la protection des brevets de propriété industrielle, des redevances y afférentes et des dessins et modèles industriels; et 5) la Loi fédérale portant modification de certaines dispositions de la Loi de 1979 régissant l'industrie.

## 8.6 Aéronautique

8.15. Le secteur de l'aéronautique est l'une des composantes essentielles de l'économie des É.A.U., étant donné qu'il offre des débouchés aux exportations émiriennes, abaisse le coût du transport au long cours et augmente la flexibilité de l'offre de main-d'œuvre. De fait, lors du Sommet sur l'avenir du transport aérien qui s'est tenu à Dubaï en janvier 2015, les spécialistes de la filière ont estimé que la croissance économique engendrée par le secteur rapporterait 53 milliards de dollars au pays d'ici à 2020 et créerait jusqu'à 750 000 emplois. Sur les deux prochaines décennies, les É.A.U. se classeront juste après les États-Unis et la Chine pour l'expansion du marché du transport aérien, et devront recruter plus de 55 000 pilotes et 62 000 techniciens supplémentaires.

8.16. Un protocole de gestion et d'administration des droits de trafic, intitulé "Politique et principes de gestion des droits de trafic", a été élaboré par la Direction générale de l'aviation civile, et une consultation des parties prenantes s'est tenue en novembre 2011. Ce protocole est censé assurer non seulement une exploitation optimale, efficace et équitable des droits de trafic essentiels, mais aussi un meilleur partage de connaissances entre les parties concernées et une approche commune et systématique de la gestion des intérêts des É.A.U. en matière de transport aérien.

## 8.7 Énergies renouvelables

8.17. Les É.A.U. se sont engagés à atteindre l'objectif de 7% d'énergie renouvelable à l'horizon 2020 et prévoient de réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole. L'entreprise Abu Dhabi Future Energy (Masdar) s'emploie actuellement à trouver des technologies énergétiques bon marché pouvant être déployées sur une grande échelle et permettant de fournir une énergie électrique sûre et propre à un grand nombre d'utilisateurs. Elle a déjà lancé des appels d'offres et attribué plusieurs marchés à des sociétés internationales pour la construction de centrales électriques solaires à concentration, et elle procède actuellement à l'étude de technologies qui pourraient utiliser des turbines éoliennes pour produire de l'électricité.

8.18. C'est dans le cadre de cette initiative que s'inscrit la future ville de Masdar, censée être la première ville au monde neutre en carbone et sans déchets, et alimentée exclusivement par une énergie renouvelable. Masdar City deviendra un modèle pour les villes du monde qui recherchent la durabilité, et elle compte attirer des sociétés multinationales, des universitaires, des entrepreneurs et des soutiens du projet. Destinée à accueillir à terme plus de 50 000 résidents, la ville repoussera les limites des conceptions actuelles et futures en matière d'urbanisme durable.

8.19. Cette ville du futur ne fait que préfigurer la volonté des É.A.U. de développer le recours à des énergies renouvelables susceptibles de répondre, d'ici à 2020, au pic de la demande nationale annuelle, estimé à plus de 40 000 MW. Les Émirats se réjouissent de la participation de l'industrie privée des États-Unis à la réalisation de cet ambitieux projet.

8.20. Des projets et des initiatives semblables retiennent aussi toute l'attention d'autres émirats. Dubaï étudie des options telles que le recours à des centrales alimentées à l'énergie solaire, éolienne ou nucléaire ou encore à l'hydrogène, en remplacement des sources d'énergie fossile. Le parc solaire Mohamed bin Rashid est l'un de ces projets emblématiques, dont la production devrait dépasser 1 000 MW à l'horizon 2030.

## 8.8 Santé

8.21. Dans les É.A.U., le secteur de la santé a connu une croissance extraordinaire et une importante progression au cours des dernières années. Il devrait se développer encore à un rythme annuel moyen de 7% sur la période 2015-2020.

8.22. L'amélioration des conditions socioéconomiques, la baisse du taux de mortalité et la hausse du taux de fécondité ont dopé la croissance démographique dans la région. Selon des estimations de Colliers International, Dubaï devrait compter plus de 3,5 millions d'habitants en 2020. De plus, les expatriés représentent environ 80% de la population des É.A.U.

8.23. L'urbanisation et l'augmentation du revenu par habitant ont favorisé un mode de vie sédentaire, qui fait que la région affiche aujourd'hui un des taux d'obésité les plus élevés de la planète. Il est à remarquer que 70% des hommes et 67% des femmes de 15 ans et plus sont considérés en surpoids dans les É.A.U. Le phénomène a aggravé la prévalence de maladies liées au mode de vie telles que le diabète, l'hypertension, l'hypercholestérolémie et d'autres affections cardiovasculaires.

8.24. Avec le vieillissement actuel de la population, il faut s'attendre à une forte hausse de la demande de soins médicaux puisque 80% des besoins en la matière se manifestent généralement après 40 à 50 ans. Par exemple, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de décès dans les Émirats (41% de la mortalité nationale totale); leur traitement devrait représenter 24% des dépenses de santé totales en 2025, contre moins de 12% aujourd'hui. D'importantes sommes devront également être consacrées au traitement des maladies infectieuses, des maladies digestives et du cancer, entre autres.

8.25. On assiste à un accroissement du nombre de patients des autres pays du CCG, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui viennent se faire soigner dans les É.A.U. Sur le plan régional, les Émirats se sont taillé une place de premier plan dans le secteur de la santé parce qu'ils offrent en la matière des services et des infrastructures de qualité et des technologies de pointe. On s'attend à ce que le tourisme de santé et de bien-être (soins cosmétiques principalement, mais aussi traitements spécialisés) continue de se développer fortement, selon un taux de croissance annuel cumulé estimé à 12%.

## 8.9 Tourisme

8.26. La Stratégie pour le tourisme repose sur le principe d'un tourisme durable à vocation économique et sociale. Il s'agit d'une approche intégrée qui s'articule autour de trois axes de durabilité à finalité économique et sociale, qui s'inspire des meilleures pratiques et sert au mieux les intérêts du pays, de ses communautés et de ses populations.

8.27. Les Émirats arabes unis occupent les premiers rangs mondiaux pour ce qui est de l'essor d'un tourisme innovant et ils sont le siège de deux grandes compagnies aériennes dont l'extension du réseau international assure une possibilité d'accès cruciale et stratégique aux fins de la croissance, de l'investissement et de la connectivité. La taille et le rôle du secteur peuvent s'apprécier à l'aune de sa contribution à l'économie (de 56,5 milliards de dirhams en 2013, elle devrait passer à 80 milliards de dirhams en 2024 selon les projections) et à l'emploi (495 000 emplois directs et indirects en 2013, contre 626 000 en 2024 d'après les prévisions).

## 9 Autres aspects

9.1. Les É.A.U. ont été à l'avant-garde du mouvement de promotion du rôle de la femme dans divers domaines, y compris aux postes de direction dans la fonction publique et dans le secteur privé. La présence des femmes dans des métiers de secteurs aussi variés que ceux de l'aéronautique, de l'immobilier, de la finance, de la presse, de la médecine, des technologies de l'information et même de l'espace, entre autres, explique en grande partie la croissance économique rapide du pays. La femme émirienne est considérée comme l'égal de l'homme dans l'œuvre d'édification de la nation, et la Constitution lui a garanti les mêmes droits qu'aux hommes.

9.2. Les É.A.U. ont toujours cru à l'égalité entre les hommes et les femmes, et ils ont encouragé la participation de ces dernières dans divers domaines. C'est ce qui a permis à des femmes émiriennes d'accéder à des postes de direction dans les secteurs public et privé (ministres et juges à l'échelon fédéral, PDG, cadres supérieurs dans diverses professions) et même de recevoir des distinctions internationales en tant qu'athlètes et sportives. C'est une femme qui est à la tête du Conseil national fédéral des É.A.U., la première du monde arabe à avoir été élue à cette fonction. De surcroît, 6 femmes au total ont été nommées au rang de ministre par le Décret n° 28 de 2016 – la plus jeune, âgée de 22 ans, avec le portefeuille de ministre d'État à la jeunesse.

9.3. Dans le cadre d'un remaniement des ministères du gouvernement fédéral, la création d'un poste de ministre d'État au bonheur, chargé d'élaborer et de conduire l'action publique pour le bien commun et la satisfaction des besoins de la société, a été annoncée. Un ministère d'État à la

tolérance a également été mis en place pour promouvoir la tolérance, valeur fondatrice de la société émirienne.

9.4. Un énorme effort de réforme et des investissements considérables ont été consacrés aux besoins éducatifs d'une population qui ne cesse de croître. Bien des progrès ont été accomplis en la matière, mais le pays est tout à fait conscient qu'il lui reste encore un long chemin à parcourir. Conformément au Plan Vision 2021, l'éducation reste l'une des grandes priorités des pouvoirs publics, qui considèrent que la mise en valeur du capital humain est l'un des instruments clés d'une économie diversifiée fondée sur le savoir. L'effort éducatif bénéficie d'une allocation de crédits de près de 10 milliards de dirhams, correspondant à 21% du budget fédéral pour 2016.

9.5. En 2015, les É.A.U. ont ouvert la première boutique au monde d'applications intelligentes conçues pour les besoins de l'État et exploitant les systèmes IOS ou Android. Plus de 100 applications mises au point par des administrations locales ou fédérales ont été lancées en partenariat et en coordination avec Google et Apple.

9.6. Accueillir l'Expo 2020 à Doubaï cadre avec le Plan Vision 2021. De plus, cette manifestation revêtira une importance particulière pour les É.A.U. car elle coïncidera avec la célébration du Jubilé d'or, qui marquera pour le pays 50 années de progrès et de réalisations. Les valeurs et les finalités des expositions universelles sont en accord avec l'esprit du peuple émirien.

9.7. Les É.A.U. estiment que les expositions universelles offrent aux meilleurs esprits de la planète une occasion précieuse de se rencontrer pour réfléchir aux solutions à apporter aux défis majeurs du monde d'aujourd'hui et de demain. La tenue de l'Exposition universelle 2020 à Doubaï consacrera de nouveaux partenariats novateurs pour le progrès à l'échelle mondiale et offrira des bienfaits durables pour les générations à venir. Plus de 25 millions de visiteurs sont attendus au cours des 6 mois que durera l'Exposition, qui favorisera la création de quelque 277 000 emplois.

9.8. Stratégiquement situés entre l'Est et l'Ouest, pays stable et doté de solides infrastructures portuaires, routières et aériennes, les É.A.U. ont pu devenir une plaque tournante vitale pour le commerce international. Aussi les autorités de Doubaï ont-elles annoncé la création de la plus grande ville-marché de gros du monde, sur une superficie de près de 500 millions de pieds carrés. La ville répondra à tous les besoins, des services bancaires aux ensembles résidentiels en passant par les centres de fret, les marchés et les entrepôts. Elle ambitionne de pouvoir accueillir jusqu'à 15 000 négociants de gros, ce qui pourrait faire passer la valeur du commerce mondial de gros de 4 300 milliards de dollars à 4 900 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Cette ville deviendra la capitale internationale du commerce de gros, en plus d'en être déjà la première plate-forme électronique au monde.

9.9. Le soutien des Émirats au développement ne s'est pas tari; il présente un visage humain dans la mesure où le pays a occupé le premier rang au sein de la communauté internationale pour ce qui concerne l'aide humanitaire. D'après un rapport de l'ONU relatif à l'aide humanitaire, les É.A.U. ont figuré en tête des pays qui contribuent le plus en proportion de leur revenu national. Sur la période 2010-2014, l'aide totale apportée par les É.A.U. à plus de 140 pays s'est chiffrée à 16 milliards de dollars, soit 1,7% du revenu national émirien.

---